L'avenir de l'Organisation internationale de la Francophonie

par Kossi Hyacinthe Boko

En 1960, près de 90 % des francophones vivaient au Nord, contre seulement 45 % en 2025. Ce basculement démographique majeur, qualifié de « déplacement des plaques tectoniques de la francophonie », s'opère alors même que les dynamiques politiques internationales sont aussi en mutation, notamment dans plusieurs États du Sud. En mars 2025, le Niger, où l'Organisation internationale de la Francophonie a pourtant été créée en 1970, s'est retiré de l'institution, imité par le Mali et le Burkina Faso, dans un contexte marqué par la montée de mouvements panafricanistes dénonçant l'influence de l'Occident et la politique française en Afrique.

En parallèle, la Francophonie institutionnelle tente de se renouveler : à Djerba, en novembre 2022, les chefs d'État ont adopté un nouveau Cadre stratégique 2023-2030 et une programmation 2024-2027 censée relancer l'action de l'OIF. Mais un an plus tard, le sommet de Villers-Cotterêts rappelait autant l'importance symbolique de la Francophonie que les critiques récurrentes concernant sa gouvernance, ses moyens limités et la difficulté à affirmer une vision commune.

Dans ce paysage mouvant, l'Afrique francophone, appelée à représenter l'immense majorité des locuteurs du français, porte des attentes immenses : accès à une éducation de qualité, perspectives d'emploi, mobilité internationale, innovations numériques. Ces demandes se heurtent toutefois aux fragilités politiques de nombreux États membres : coups d'État au Sahel, crises constitutionnelles, instabilités institutionnelles ou recul démocratique. Parallèlement, le français affronte une concurrence accrue de l'anglais et des langues locales, tandis que certains discours dénoncent la dimension supposément néocoloniale de la langue. La pression géopolitique du « Sud global » pousse également l'OIF à repenser ses rapports de pouvoir internes et à assumer pleinement la réalité du plurilinguisme. Ces transformations nourrissent une interrogation centrale : l'Organisation internationale de la Francophonie peut-elle encore jouer un rôle politique significatif ou doit-elle se réinventer pour demeurer pertinente à l'horizon 2035 ?

C'est précisément dans ce contexte qu'a eu lieu, le 4 décembre 2025, une conférence organisée par le Centre Interdisciplinaire de Recherche sur la Gouvernance mondiale (CIRGOM) sur l'avenir de l'OIF. Deux experts y ont partagé leurs analyses. **Claire Deronzier** , diplomate en résidence à l'École Supérieure d'Études Internationales et ancienne déléguée générale du Québec à Tokyo puis aux Affaires francophones et multilatérales à Paris. Elle a mis en lumière les transformations institutionnelles de la francophonie. **Richard Marcoux**, professeur de sociologie et directeur de l'Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone, a de son côté exposé les mutations démolinguistiques qui redéfinissent l'équilibre mondial de la langue française. Leurs interventions ont mis en évidence trois grands défis : les mutations structurelles de la francophonie institutionnelle, les vulnérabilités politiques et géopolitiques de l'OIF, et les scénarios possibles pour repenser son rôle d'ici 2035.

Une organisation singulière au cœur d'un vaste écosystème francophone

Claire Deronzier rappelle que la Francophonie institutionnelle ne se résume pas à l'OIF. Au contraire, elle

s'inscrit dans un écosystème dense et unique : l'Agence universitaire de la Francophonie, l'Association internationale des maires francophones, TV5 Monde, l'Université Senghor d'Alexandrie, deux conférences ministérielles permanentes (éducation et jeunesse), ainsi qu'un large réseau d'acteurs de la société civile. Ce tissu institutionnel confère à la Francophonie une profondeur rarement observée dans les organisations multilatérales, tout en permettant une grande diversité d'actions : culture, éducation, démocratie, égalité femmes-hommes, développement durable, coopération scientifique ou numérique.

« La francophonie institutionnelle ne se résume pas à l'OIF.»

L'histoire de cette construction rappelle la singularité du projet : si le mot « francophonie » apparaît sous la plume du géographe Onésime Reclus au XIXe siècle, ce sont les indépendances qui en font un véritable outil politique. Senghor, Bourguiba, Sihanouk ou Diori voient dans le français non pas une relique coloniale, mais un vecteur d'ouverture et d'émancipation. Senghor résume parfaitement cette intuition : « dans les décombres du colonialisme, nous avons trouvé cet outil merveilleux, la langue française ». Cette vision, prolongée par Abdou Diouf, a façonné une francophonie entendue comme choix souverain, espace culturel partagé et plateforme de coopération.

Depuis la création de l'Agence de coopération culturelle et technique en 1970, les mandats de la francophonie se sont considérablement élargis : promotion de la démocratie et des droits humains, paix et prévention des conflits, éducation et recherche scientifique, développement durable, diversité culturelle, inclusion numérique. Cette extension témoigne de l'ambition d'en faire un acteur géopolitique, même si ses moyens restent limités.

Un basculement démographique majeur : l'Afrique au centre

Richard Marcoux met en lumière la transformation la plus structurante : le déplacement du centre de gravité francophone. De 185 millions d'habitants en 1970, les États de l'OIF rassemblent aujourd'hui 1,5 milliard de personnes. Le nombre de locuteurs francophones est passé à environ 350 millions, mais surtout, la majorité d'entre eux vit désormais en Afrique. En 2010, la « planète naître et vivre en français », regroupant les pays où le français structure le quotidien (école, médias, administration), comptait 200 millions d'habitants ; elle pourrait en compter 275 millions en 2075, presque entièrement grâce à la croissance africaine.

Cette dynamique s'accompagne d'un pluralisme linguistique omniprésent : au Sénégal (wolof), au Mali (bambara), au Burkina Faso (moré), ou encore au Cameroun, le français coexiste avec de nombreuses langues nationales. Loin d'affaiblir le français, ce plurilinguisme est désormais reconnu comme une ressource, un socle de la francophonie plutôt qu'une menace. Plusieurs intellectuels africains défendent même l'idée d'un français devenu langue africaine, avec ses variétés propres, tout comme l'anglais s'est « américanisé » ou l'espagnol s'est « latino-américanisé».

Pour Marcoux, cette évolution impose une transformation institutionnelle profonde : la francophonie doit devenir polycentrique, moins centrée sur Paris et davantage construite par le Québec, l'Afrique et les autres régions francophones.

Tensions politiques et géopolitiques : crise de gouvernance et contestation de l'Occident

La croissance démographique s'accompagne toutefois de défis politiques majeurs. L'espace francophone traverse des crises successives : coups d'État au Sahel, effondrement sécuritaire en Haïti, contestations constitutionnelles, montée de l'extrémisme violent. Ces instabilités fragilisent la gouvernance de l'OIF, qui doit naviguer entre principes démocratiques et réalités politiques parfois opposées.

En parallèle, la France, longtemps perçue comme puissance tutélaire, fait face à un rejet croissant, alimenté par la critique de la Françafrique, des interventions militaires ou d'un supposé double discours sur la démocratie. Certains États explorent d'autres partenariats (Russie, Turquie, Chine), tandis que des opinions publiques demandent un recentrage sur les langues nationales. Pourtant, comme le souligne Marcoux, même les manifestations anti-France à Ouagadougou ou Bamako utilisent des slogans… en français. Le rejet de l'État français ne signifie pas automatiquement le rejet de la langue, qui demeure un outil de revendication, de communication et d'ouverture internationale.

Ces tensions rejoignent un autre débat : l'élargissement de l'OIF. Avec 90 membres et observateurs, dont des entités fédérées, l'OIF risque-t-elle de devenir une « mini-ONU » où la langue française perd son rôle structurant ? Le moratoire sur les adhésions à l'Organisation a été levé et des critères d'évaluation des candidatures ont été formalisés pour la première fois (place du français, engagements démocratiques). Deronzier souligne que cette question des adhésions, entre élargissement et approfondissement, entraîne des interrogations sur la pertinence et la gouvernance de l'Organisation et suscite toujours d'intenses débats au sein de ses instances.

Fragilités structurelles et crise du multilatéralisme

Au-delà de ces débats, plusieurs limites structurelles menacent l'action de l'OIF. Ses budgets restent modestes en comparaison de ses ambitions. L'Organisation n'est pas une agence de développement, mais elle est sollicitée comme telle pour répondre à des défis immenses : éducation, formation, égalité femmes-hommes, développement durable, numérique.

« Ce plurilinguisme est reconnu comme un socle de la francophonie plutôt qu'une menace.»

La coordination entre opérateurs francophones demeure également un défi. Malgré une charte commune, des institutions comme l'AUF, TV5 ou l'Université Senghor fonctionnent avec leurs propres gouvernances, ce qui rend difficile une action totalement intégrée.

Enfin, l'OIF évolue dans un contexte de recul du multilatéralisme. Marcoux observe que la France, comme d'autres États, privilégie de plus en plus l'aide bilatérale, jugée plus rapide et politiquement plus rentable. Cette tendance fragilise directement les organisations internationales, dont l'OIF.

Pistes d'avenir : vers une francophonie polycentrique, jeune et numérique

Pourtant, ni Deronzier ni Marcoux ne croient à une disparition de l'OIF. Au contraire, ils identifient plusieurs leviers pour en renouveler la pertinence.

- **Vers une Francophonie décentralisée et polycentrique** : La régionalisation déjà amorcée doit se renforcer : représentation des Amériques, renforcement de l'Institut de la Francophonie pour l'Éducation et la Formation à Dakar, émergence d'offices linguistiques en Côte d'Ivoire ou ailleurs. Le français doit être pensé comme une langue mondiale, non plus centralisée.

- **Placer la jeunesse au cœur de la stratégie** : Avec 80 % des futurs francophones en Afrique d'ici 2050, l'OIF doit répondre aux aspirations de cette génération : emploi, mobilité, innovation, éducation de qualité. Sans cela, la francophonie risque d'être contournée par ses propres populations.

- **Assumer pleinement l'enjeu numérique et scientifique** : La domination de l'anglais dans la recherche scientifique pose la question de la visibilité des savoirs francophones. Marcoux cite l'exemple du Brésil, où des politiques publiques ont renforcé les publications en portugais. La francophonie doit défendre l'usage du français dans la production de connaissances tout en valorisant le plurilinguisme.

Conclusion

Pour Claire Deronzier, trois affirmations caractérisent l'avenir de l'OIF à l'horizon 2035. 1- L'OIF restera pertinente parce qu'elle demeure un espace unique de dialogue, de solidarité et d'alliances efficaces. 2- Sa pérennité est possible si les États renforcent son influence et sa visibilité, en assumant pleinement la dimension politique de la francophonie comme espace de valeurs communes face aux replis identitaires. 3- La place du Québec est assurée dans la mesure où l'OIF constitue pour lui une plateforme diplomatique exceptionnelle, la seule où il siège de plein droit et peut exercer un leadership culturel, scientifique et économique reconnu.

Quant à Richard Marcoux, la dynamique démographique est sans équivoque : près de 92 % de l'augmentation des francophones depuis 2010 provient du continent africain. L'expansion de la langue se joue désormais dans les capitales africaines, où le centre de gravité de la francophonie s'est déplacé et où l'usage du français s'enracine dans des sociétés profondément plurilingues. Cette évolution ouvre des perspectives, mais appelle une gouvernance plus décentralisée et plus représentative.

Les deux experts s'accordent : la francophonie demeure un projet « perfectible », jeune et parfois fragile, mais doté d'un potentiel considérable. Malgré les contestations actuelles, l'histoire montre que les vents de la politique internationale finissent toujours par tourner. C'est dans sa capacité à se réinventer que se jouera l'avenir de l'OIF.